

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 octobre 2019

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 53 + 1 Pouvoir
suppléants : 4

Secrétaire de séance : M. P. HERRMANN

Sous la présidence de : M. J. ADAM

PRESENTS : Mmes J. LEONHART, L. JOST-LIENHARD, M. A. JANUS, Mme R. ROTH, MM. P. MICHEL, M. RIEHL, A. MEISS, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, G. BERBACH - suppléant -, D. BASTIAN, Mme N. CARMAUX, MM. J. ADAM, D. OSTER, G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mme J. SCHNEPP, M. J.M. KRENER, Mme A. STUCKI, M. C. REIMANN, Mmes L.L. MOREY, E. BECK, MM. F. SCHEYDER, J.M. MATTER, P. DIETLER, Mme N. HOLDERITH-WEISS, MM. J.G. STOLLE, F. GERBER, D. MARMILLOT - suppléant -, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. SCHMITT, D. HOLZSCHERER, G. KLICKI, J.L. SCHEER, P. HERRMANN, F. MATZ - suppléant -, B. KRIEGER, E. JACKY - suppléant -, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Mme L. CLEISS, MM. R. KISTER, M. RUCH, R. HARRER, P. DHAINAUT, S. CUNRATH, C. KAMMERER.

EXCUSES : Mme D. HAMM, MM. D. ETTER, D. FOLLENIUS - Pouvoir à M. J. ADAM -, A. DANNER, J.L. RINIE.

Délibération n°2.5 : Acceptation d'un fonds de concours de la Commune de Dossenheim/Zinsel pour les investissements réalisés en 2016 en matière d'éclairage public

VU l'alinéa V de l'article L.5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les investissements mentionnés ci-dessous réalisés par la Communauté de Communes en matière d'éclairage public en 2017 dans la commune de Dossenheim/Zinsel,

VU la convention de mécénat signée le 16/11/17 par la commune de Dossenheim/Zinsel et Electricité de Strasbourg pour la mise en lumière du Refuge fortifié,

VU la délibération n° 7 du Conseil communautaire du 27/05/09,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

* **de DEMANDER** à la Commune de Dossenheim/Zinsel de reverser à la Communauté de Communes, pour les travaux réalisés en 2017 par l'E.P.C.I. en matière d'éclairage public

- les **103,63 €** de redevance de concession R2 qu'elle a obtenue d'E.S. en 2019 ;
- les **7 500,00 €** de subvention qu'elle a obtenue d'E.S. dans le cadre de la convention de mécénat signée le 16/11/17 pour la mise en lumière du Refuge fortifié (*),

* **d'ACCEPTER** de la Commune de Dossenheim/Zinsel, pour ces mêmes travaux, un fonds de concours d'un montant de **35 117,30 €** ;

* **de PRECISER** que le plan de financement de ces investissements est le suivant :

○ Dépenses H.T. :		
▪ Situation n°1 Mise en lumière du Refuge fortifié (*) :		30 153,92 €
▪ Remplacement de 13 luminaires rue d'Ernolsheim :		19 715,00 €
▪ Situation n°2 Mise en lumière du Refuge fortifié (*) :		7 976,92 €
▪ Echange des sources dans 13 luminaires rues du Champ de tir et de la Gare :		5 656,20 €
▪ Remplacement de 4 luminaires rue des Vignes :		5 160,00 €
▪ Echange des sources + installation d'un module de programmation dans 6 luminaires rue de la Zinsel :		3 356,40 €
▪ Echange des sources dans 5 luminaires rues du Moulin et des Forgerons :		1 920,20 €
▪ Echange des sources dans 4 luminaires rue de la Haute Montée :		1 515,50 €
▪ Remplacement mât n°86 rue de Neuwiller :		1 147,00 €
▪ Mise en place d'une horloge astronomique dans 3 armoires de commande		1 038,00 €
▪ Annonce DNA Marché de travaux Mise en lumière du Refuge fortifié (*)		199,10 €

Total :		77 838,24 €

○ Recettes :			
▪ Redevance de Concession d'E.S. :	103,63 €	0,13 %	
▪ Subvention d'E.S. :	7 500,00 €	9,64 %	
▪ Communauté de Communes :	35 117,31 €	45,115 %	
▪ Commune de Dossenheim/Zinsel :	35 117,30 €	45,115 %	
	-----	-----	
Total :	77 838,24 €	100,00 %	

Certifié exécutoire

**Pour extrait conforme,
Le Président**